



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Mercredi 6 mai 2020*

## La Communauté de Communes soutient le tissu associatif et économique local

En cette période de crise sanitaire, Terre d'Auge a voulu apporter un soutien financier aux associations du territoire par le versement anticipé des subventions 2020 pour une douzaine d'associations.

« Notre première décision a été d'allonger le délai de dépôt des dossiers de demande de subvention d'un mois afin de permettre aux associations de bénéficier du temps nécessaire pour réunir tous les éléments et monter leur dossier. Nous en avons reçu près de 25. » énonce le président de la Communauté de Communes, Hubert Courseaux, qui poursuit :

« Après réception et examen des dossiers de chacun, j'ai souhaité soutenir les 12 associations qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire celles devant faire face à leurs charges, celles ayant des salariés à rémunérer. Ce soutien de Terre d'Auge passe par le versement anticipé de tout ou partie (30 à 100%) de leur subvention annuelle pour leur permettre de survivre à la crise sanitaire. »

D'ordinaire les dossiers sont examinés et passent en commission puis en conseil communautaire pour être validés. Les subventions sont versées seulement ensuite. Mais les circonstances actuelles m'ont amené à prendre cette décision pour la bonne santé de notre tissu associatif et économique ».

Hubert Courseaux l'affirme : « Naturellement, je n'oublie pas nos autres associations sportives, culturelles, éducatives et sociales. Chaque dossier a été considéré avec la même attention et évalué selon les mêmes critères. Le versement des subventions aura lieu dès que nos différentes instances pourront se réunir. »

Pour rappel, en 2019 ce sont plus de 454 000 € de subventions qui ont été versées à 33 associations par la Communauté de Communes Terre d'Auge.

# Pas de réouverture prévue le 11 mai pour les structures sportives de Terre d'Auge

Mercredi 6 mai, Hubert Courseaux président de Terre d'Auge s'est entretenu avec le Préfet du Calvados au sujet de la réouverture des structures sportives.

« A ce jour, aucun protocole sanitaire permettant une réouverture des équipements sportifs et une reprise des activités en toute sécurité le 11 mai n'a été rédigé par le Gouvernement. Je prends donc la décision de ne pas rouvrir l'accès à nos structures sportives intercommunales, qu'elles soient ouvertes ou couvertes, pour des raisons évidentes et connues de santé, de sécurité et de responsabilité publique » déclare Hubert Courseaux.

« Bien que quelques Fédérations prennent leurs propres mesures, et que chacun s'impatiente de pouvoir reprendre ses activités sportives et de loisirs, nos stades, gymnases, dojos, courts de tennis, city stades et pistes d'athlétisme resteront fermés tant que nous n'aurons pas reçu de protocole sanitaire de l'Etat. Je ne prendrai pas le risque d'ouvrir sans avoir plus de détails » poursuit-il.

« Pour le moment, notre priorité est la réouverture des 10 écoles intercommunales » conclut le Président.

## Impulsion Relance Normandie : Terre d'Auge se mobilise aux côtés de la Région

Terre d'Auge se mobilise pour soutenir les petites entreprises, commerçants, artisans et indépendants du territoire en s'inscrivant dans le programme Impulsion Relance Normandie de la Région Normandie.

Financé à hauteur de 40 % par la Région et de 60 % par les intercommunalités, ce programme complémentaire au Fonds national de solidarité Etat-Régions (FNS) contribue à la relance de l'économie régionale.

Hubert Courseaux, président, a souhaité participer à ce fonds de solidarité en versant une dotation de 117 000€ pour venir en aide aux TPE du territoire.

Montants des subventions :

- 1 000 euros pour les entreprises et indépendants n'ayant pas de salarié
- 1 500 euros pour celles ayant 1 ou 2 salariés

Le dispositif Impulsion Relance Normandie sera ouvert à compter du 18 mai.

Les critères d'attribution et modalités de versements seront disponibles sur [www.adnormandie.fr](http://www.adnormandie.fr).

## CONTACT

Marion Duchêne  
Chargée de Communication  
[communication@terredauge.fr](mailto:communication@terredauge.fr)  
02 31 65 04 75



9 rue de l'hippodrome - ZA la Croix Brisée  
14130 Pont-l'Évêque  
Tel : 02 31 65 04 75 / Fax : 02 31 64 17 66  
[www.terredauge.fr](http://www.terredauge.fr)



Communauté de Communes Terre d'Auge



@terredauge